

Original: anglais et espagnol

Appendice 1



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

BUREAU DU COORDINATEUR SOUS-RÉGIONAL POUR LES CARAÏBES
ET
REPRESENTANT DE LA FAO À LA BARBADE ET À L'OECS

Lettre d'intention

**concernant l'établissement et le fonctionnement du Consortium destiné à la
gestion et la conservation des istiophoridés (CBMC) pour l'Atlantique
centre-ouest**

La présente lettre d'intention (ci-après dénommée « Ldi ») est établie entre les parties mentionnées ci-après:

- *The International Game Fish Association (IGFA)*
- *La Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*
- *La Banque mondiale*
- *Le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM)*
- *L'Organisation des pêches et de l'aquaculture d'Amérique centrale (OSPESCA)*
- *La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT)*
- *Le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes (CFMC)*
- *The Caribbean Network of Fisherfolk Organizations (CNFO)*
- *The Conservation International (CI)*

FAO --- JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION --- 16 OCTOBRE
Visitez la page web de la FAO à www.fao.org

Considérant que depuis la moitié des années 80 les prises d'istiophoridés dans l'Atlantique centre-ouest présentent une tendance à la baisse; que les stocks d'istiophoridés sont soumis à de fortes pressions et que c'est la raison pour laquelle la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) a déterminé que le makaire bleu et le makaire blanc de l'Atlantique sont victimes de surpêche et a établi des quotas s'appliquant aux débarquements d'istiophoridés de ses Parties contractantes.

Reconnaisant la valeur socio-économique actuelle et potentielle de ces espèces pour la génération de revenus, la sécurité alimentaire et à des fins récréatives, les gouvernements de la région de la grande Caraïbe (zone 31 de la FAO) ont décidé que des mesures doivent être prises afin d'assurer l'utilisation durable et la conservation de ces importantes espèces. Lors de la 14e réunion de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), tenue dans la ville de Panama, du 6 au 9 février 2012, la Commission a lancé un appel à l'action (entre autres) en ce qui concerne les pêcheries récréatives et plus particulièrement à ce sujet et a demandé d'établir un groupe de travail dédié aux pêcheries récréatives. Lors de cette réunion, il a été décidé d'établir un groupe de travail conjoint dédié aux pêcheries récréatives entre la Commission des pêches pour l'Atlantique centre-ouest (COPACO), l'Organisation des pêches et de l'aquaculture d'Amérique centrale (OSPESCA), le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM) et le Conseil d'administration pour les pêches des Caraïbes (CFMC).

Conscients que les efforts en vue de la gestion et de la conservation des ressources d'istiophoridés dans l'Atlantique centre-ouest ne peuvent être durables que si les directives volontaires en vue d'atteindre la durabilité de la pêche à petite échelle dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, l'approche de précaution et l'approche écosystémique des pêcheries sont appliquées et que toutes les parties intéressées (comprenant les représentants des pêcheries à petite échelle, récréatives et industrielles, du tourisme, de la recherche, de l'investissement, d'organismes et d'organisations de gestion et de conservation) sont incluses.

Reconnaisant l'existence de cadres politiques et légaux pour la pêche au niveau national, sous-régional et régional dans la région de la grande Caraïbe/Atlantique centre-ouest, ainsi que d'engagements acquis en vertu de plusieurs instruments internationaux de pêche et organismes régionaux de pêche (ORG) actifs dans la région.

Reconnaisant l'importance de l'établissement récent du Partenariat mondial pour les océans (GPO, selon les sigles anglais) en juin 2012 et l'approbation du programme des zones allant au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) en novembre 2011, qui offre des points d'entrée pour la région des Caraïbes en vue de sa participation à des initiatives au niveau mondial.

Notant que le projet de la Banque mondiale/du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) sur les istiophoridés dans la région des Caraïbes (GCP/SLC/001 / WBK) est un instrument en tant que tel permettant de réunir les parties intéressées, privées et publiques, des Caraïbes et à établir des liens avec d'autres régions.

Désireux d'établir un mécanisme renforçant la coopération entre les parties en vue d'assurer la mise en œuvre effective du projet de la Banque mondiale/du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) sur les istiophoridés dans la région des Caraïbes et de promouvoir une meilleure gestion et conservation des ressources d'istiophoridés dans l'Atlantique centre-ouest.

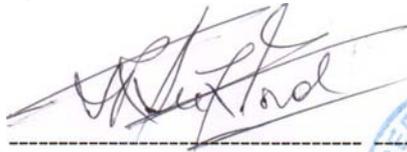
DÉCLARENT leur intention de :

- a) collaborer à l'établissement d'un Consortium destiné à la gestion et la conservation des istiophoridés (CBMC) pour l'Atlantique centre-ouest ;
- b) arrêter et définir les modalités et les conditions du Consortium proposé, en tenant compte des privilèges et immunités d'un nombre de parties à la présente LdI, comprenant l'inapplicabilité des lois nationales ;
- c) l'objectif du Consortium proposé consistera, de manière générale, à mettre en œuvre le projet de la Banque mondiale/du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) sur les istiophoridés dans la région des Caraïbes et à promouvoir une meilleure gestion et conservation des ressources d'istiophoridés dans l'Atlantique centre-ouest.

CONFIRMENT leur compréhension commune que :

- a) La présente lettre d'intention ne crée aucun engagement de nature financière ou autre pour les parties.
- b) Rien dans la présente lettre d'intention ne constitue un renoncement aux privilèges et exemptions dont les parties à la présente LdI peuvent bénéficier.

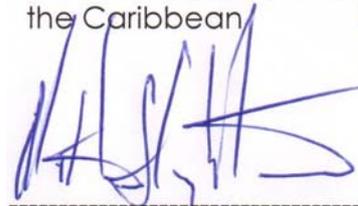
Signé _____ en _____ exemplaires originaux, en anglais et en espagnol, tous les textes faisant également foi.



FAO Sub Regional Office
the Caribbean



International Game Fish Association



Caribbean Regional Fisheries
Mechanism

Organisation des pêches et de
l'aquaculture d'Amérique centrale

La Banque mondiale

Le Conseil d'administration pour les
pêches des Caraïbes

The Caribbean Network of
Fisherfolk Organizations

La Commission internationale pour la
conservation des thonidés de
l'Atlantique

The Conservation International

The Billfish Foundation